



Communiqué

Fêtes scolaires – Dispositions en matière de circulation et de stationnement – Mercredi 18 juin 2025

Les plus jeunes élèves des classes lausannoises (1-2 P) participeront aux traditionnelles [fêtes scolaires](#) le mercredi 18 juin 2025. Le cortège partira à 13h30 de l'esplanade de Montbenon pour se rendre à la place de Milan. La police invite les usagères et usagers de la route à anticiper les perturbations de circulation et de stationnement.

Déroulement de la manifestation

Départ : 13h30 - Esplanade de Montbenon

Arrivée : Parc de Milan

Parcours emprunté :

Esplanade de Montbenon – av. de Savoie – av. Ruchonnet – av. Marc-Dufour – av. de la Dent-d'Oche – av. de Milan – Parc de Milan

Perturbations de circulation

Afin d'assurer la sécurité des enfants, la circulation sera complètement interrompue sur le parcours du cortège à partir de 12h30 pour l'avenue de Savoie, et à partir de 13h15 pour le reste du parcours :

- 12h30 : interdiction de circulation sur l'avenue de Savoie.
- 13h15 : interdiction de circulation sur l'avenue Ruchonnet, l'avenue Marc-Dufour, l'avenue de la Dent-d'Oche et l'avenue de Milan, ainsi que sur l'avenue Dapples côté ouest (entre l'avenue de Milan et la rue du Crêt).
- 13h15 à 16h00 : le trafic sera complètement interdit sur l'avenue de Milan, et la circulation sera déviée sur des axes adjacents.
- 14h00 à 15h30 : fermeture de l'avenue du Mont-d'Or (sens descendant) et des secteurs Fontenay, Reposoir, Fleurettes, Mont-Tendre et Belle-Source. Les automobilistes devront emprunter le chemin des Fleurettes vers le Boulevard de Grancy.
- 13h15 à 15h30 : le secteur de l'avenue Cécil et du chemin de Villard sera fermé ; les automobilistes devront sortir par l'avenue Ruchonnet.

Perturbations de stationnement

Le stationnement sera interdit sur l'ensemble du parcours du cortège, et ce, dès les horaires indiqués :

- Dès 10h00 : interdiction de stationner sur l'avenue Savoie, l'avenue de la Dent-d'Oche, le giratoire du Mont-d'Or-Dufour et l'av. Dapples (côté ouest).
- Dès 12h00 : interdiction de stationner sur l'avenue Marc-Dufour.



Rappel aux usagers

La police recommande aux automobilistes d'anticiper ces perturbations et de privilégier les transports publics. Des informations sur les déviations sont disponibles sur www.t-l.ch. Elle appelle également à la patience, notamment pour les parents venant chercher leurs enfants à la place de Milan.

Un second communiqué détaillant les mesures de circulation et de stationnement pour la journée du mercredi 25 juin 2025 sera diffusé prochainement.

Renseignements circulation : 021 315 34 31

- **adj Pierre Borgeaud, adjoint chef brigade motocyclistes**

Renseignements médias : 021 315 33 66

Lausanne, le 11 juin 2025

Le Corps de police